Zeitschrift: Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

Band: 32 (1968)

Heft: 1

Artikel: Nouvelles recherches au Petit-Chasseur, à Sion

Autor: Bocksberger, O.-J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1034455

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles recherches au Petit-Chasseur, à Sion

Dans cette même revue parut, il y a quelque deux ans, une mise au point sur le site du Petit-Chasseur, à Sion, où l'on a découvert des cistes, des dalles anthropomorphes et des sépultures violées appartenant à la civilisation du vase campaniforme[1]. Dans cet article, nous ne tenions pas compte des résultats que les fouilles de 1963, 1964 et 1965 nous avaient valus au sujet des cistes V, VI, VII et VIII et, depuis lors, deux campagnes de fouilles ont eu lieu, en 1966 et en 1967. Nous disposons donc de nombreux éléments qui n'ont pas encore été publiés, mais il est encore impossible de faire une synthèse complète des connaissances acquises; en effet, comme le chantier est resserré entre deux maisons auxquelles l'accès doit être ménagé, certaines surfaces ne peuvent être explorées et l'interprétation des découvertes nécessite l'accumulation d'un nombre considérable de documents, vu les relations très variées que les objets découverts à Sion entretiennent avec les trouvailles faites dans d'autres pays. Cependant, il n'est pas inutile de dresser un rapide bilan, pour chacune des trois périodes représentées, de ce qui est acquis et des problèmes qui attendent encore une solution.

La civilisation du vase campaniforme

L'inventaire des découvertes s'est considérablement allongé, sans que le nombre des types augmente dans la même mesure, mais nous avons maintenant une idée beaucoup plus précise de la position culturelle et chronologique du groupe sédunois.

D'après leur décor, on peut distinguer deux grands ensembles de vases campaniformes: 1) le premier a une distribution très large, de la péninsule ibérique en Pologne et de Sicile en Bretagne, il se caractérise par un décor très pur de gravures géométriques disposées en zones parallèles sur toute la surface du vase. 2) le second ne se rencontre guère qu'en Allemagne centrale et dans le bassin moyen du Rhin, mais il s'est infiltré le long du Jura jusque dans le Midi de la France et par la Suisse jusqu'en Italie du Nord; le décor de ses vases imite celui qu'on obtiendrait par l'impression d'une cordelette dans l'argile encore molle et comprend aussi certains éléments géométriques. C'est sans doute un hybride entre la civilisation du vase campaniforme proprement dite et la civilisation à céramique cordée qui, à cette époque, occupait le Nord de l'Europe.

Les découvertes de Sion se rattachent à ces deux ensembles; on peut situer ce groupe au carrefour de deux grandes routes commerciales et préciser, dans une certaine mesure, le sens dans lequel cheminent les influences ou les importations, car les différents groupes européens présentent tous des particularités plus ou moins localisées qui permettent de déceler certains courants par l'étude de leur répartition.

Fig. 7. Sion, VS. Petit-Chasseur. Vase campaniforme avec décor zoné et métopes.

Fig. 8. Vase campaniforme avec décor «à la corde».

Ainsi, nous avons trouvé au Petit-Chasseur un arc en miniature fait d'ivoire de suidé taillé et gravé avec réalisme, une spirale de fil d'argent terminée par un disque gravé et certains vases portent, dans leurs zones gravées, un décor en métopes (fig. 7). Ces trois éléments se retrouvent dans le groupe bavarois, mais leur origine se situe sans doute en Tchécoslovaquie, où ils sont à la fois souvent représentés et très bien caractérisés; dans le Midi de la France on ne rencontre que des arcs en miniature, très grossièrement exécutés; les spirales et les métopes manquent. On peut donc penser qu'un courant venu de l'Est a passé par Sion, est descendu le long du Rhône en perdant de sa force et n'atteignit qu'à peine la Méditerranée.

Le décor dit «à la corde» vient du groupe rhénan, car, entre Worms et Cologne, on a trouvé une trentaine de vases très semblables à l'un de ceux du Petit-Chasseur (fig. 8). On en trouve quelques-uns en Alsace et si la branche principale du courant a suivi le cours de la Saône, puis du Rhône jusqu'à la mer, il est certain qu'une autre branche se dessine, qui franchit le Jura, atteint Sion par le Plateau et, à travers les Alpes, va déposer un dernier jalon en Italie du Nord.

Enfin, le décor excisé, les bijoux de coquillage méditerranéens et les pointes de flèches à pédoncule ne sont fréquentes que dans le Midi de la France et dans les groupes ibériques, mais ils sont abondamment représentés à Sion, – et même dans le reste du Valais, sans toutefois accompagner des vases campaniformes – et on ne les retrouve guère que sporadiquement dans les groupes orientaux.

Il existe donc un courant inverse du premier que nous avons décrit, et, en leur point de rencontre, ils croisent le courant Nord-Sud, venu du Rhin. On conçoit l'utilité d'un tel point de jonction pour l'établissement de la chronologie européenne, car il permet de prouver la contemporanéité de groupes culturels fort éloignés les uns des autres. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés d'établir pour les vestiges sédunois une datation aussi précise que possible, mais ce n'est pas très facile.

On sait en effet que la civilisation du vase campaniforme a fleuri depuis la fin du néolithique moyen peut-être, jusqu'au début de l'âge du Bronze ancien en tout cas, soit, selon une chronologie courante, du milieu du troisième millénaire à environ 1800 avant Jésus-Christ; on en distingue trois phases, dont la dernière seule est largement répandue; sa contemporanéité, au moins partielle, avec la première ou les deux premières phases du Bronze ancien est démontrée par des trouvailles bavaroises et tchécoslovaques. Il est évident que les documents trouvés à Sion lui appartiennent, mais il faudrait être plus exact et l'on se heurte alors à des difficultés de quatre ordres: incertitude du classement des trouvailles au début de l'âge du Bronze en Valais, manque de rapports entre les découvertes de Sion et celles de l'âge du Bronze, mauvaise conservation des sépultures sédunoises, absence à Sion du caractère le plus typique de la troisième phase de la civilisation du vase campaniforme.

En effet, même si l'on accepte sans la discuter la division en cinq phases du Bronze danubien que propose Christlein à titre d'hypothèse[2], le matériel valaisan des phases les plus anciennes est trop pauvre pour se laisser classer avec quelque certitude. Séparer les phases 1 et 2 de la phase 3 nous a paru possible, mais très hardi[3] et nos conclusions ne concordent que dans les grandes lignes avec celles de Christlein, plus d'un détail prête à discussion. Nous n'avons donc pas de chronologie locale bien établie sur quoi nous appuyer.

A part les coquillages travaillés, – colombelles perforées et bivalves taillés –, nous n'avons trouvé que deux objets qui rappellent ceux du Bronze ancien: un tronc de cône perforé en os et un «Noppenring» de métal très petit et très simplifié. Ces deux objets sont typiques, mais tandis que le premier, qui caractérise la phase 1 de Christlein, n'a pas été trouvé en place et pourrait être postérieur aux sépultures, le second, trouvé in situ, pourrait théoriquement être plus tardif; il n'est, en tout cas, pas caractéristique des phases les plus anciennes. Sur une échelle chronologique vague, nous devons placer des renseignements qui pourraient être contradictoires!

Si nous pouvions estimer par un moyen quelconque la durée pendant laquelle les porteurs de ces vases zonés ont réutilisé le cimetière, nos conclusions se préciseraient sans doute, car la durée totale qu'on peut impartir à la phase 3 de la civilisation du vase campaniforme n'est pas longue. Mais comme toutes les sépultures ont été violées, nous n'avons aucun moyen d'établir l'inventaire de chacune, ni leur succession, ni une chronologie de l'emploi successif ou simultané des différents cistes. A parler d'un siècle, un siècle et demi, on ne risque certes pas de se tromper beaucoup, mais on préférerait fonder cette intuition sur des critères scientifiques plutôt que sur de vagues indices typologiques.

Enfin, l'arc en miniature et les deux spirales métalliques sont les seuls éléments dont la position chronologique ne fasse pas de doute, car on ne les trouve en Bavière et en Tchécoslovaquie que pendant la phase 3 de cette civilisation. Tout le reste peut aussi bien appartenir à la deuxième et l'élément le plus caractéristique de la troisième, la céramique non décorée, fait totalement défaut. Il nous semble logique de tirer argument de cette absence pour donner au cimetière une date un peu plus reculée, mais que de nouveaux faits pourraient démentir.

Tout bien examiné, c'est encore l'abondance des parures en coquillages, caractéristique selon Christlein de la phase 1 du Bronze ancien, qui nous fournit la date la plus sure. Seul l'emploi des spirales de métal justifierait une datation plus tardive, tandis qu'au contraire un certain archaïsme de l'ensemble du matériel tendrait à reculer la datation, et en somme rien ne contredit l'idée que l'emploi du cimetière s'étende sur une certaine durée. Rien ne contredit.., mais rien ne prouve et bien des problèmes restent posés.

Fig. 9: Sion Petit-Chasseur. Dallage au nord du ciste VI avec trou de poteau ou de menhir.

Les cistes et leurs constructeurs

Nous avons peu de données nouvelles sur cette période, car le gros effort de nos fouilles a été consacré à l'exploration des couches contenant les restes des sépultures et à l'étude des fossés de construction qui, par endroits, sont des plus difficiles à voir et qui s'enchevêtrent, parce qu'ils ne sont pas tous exactement du même temps. Nous avons donc passé de longues journées à polir et nettoyer des coupes stratigraphiques, jusqu'à ce que les moindres différences de coloration de la terre apparaissent et confirment les indications fournies par la disposition des pierres.

Pourtant, nous avons terminé la fouille de la tombe V, dont le plan assez complexe témoigne de deux utilisations successives: la chambre sépulcrale, d'abord assez spacieuse, fut ensuite coupée en deux par une petite dalle transversale. Reporté sur un grand plan, l'alignement des dalles Sud des cistes V, VIII, VII et VI ne paraît pas aussi précis que sur le terrain et l'on peut douter qu'il ait été réellement voulu; il se pourrait toutefois que, conçu à l'origine de façon rigoureuse pour les cistes V, VIII et VI, il ait été perturbé par des aménagements ultérieurs et par la construction du ciste VIII.

Bien que les murets latéraux du ciste VI s'engagent sous le mur qui soutient un bâtiment locatif au nord du chantier, nous avons essayé d'en suivre un jusqu'à la limite de la prudence, sans en trouver l'extrémité. Il n'est pas

exclu que tous deux se rejoignent en pointe à quelque cinq mètres au-delà du pied du mur. Le dallage entre les murets s'interrompt sur un espace oblong de 1,20 m × 0,30 m, dans lequel on peut supposer que s'enfonçaient des poteaux ou un menhir (fig. 9). Ouvrir le dallage et creuser pour voir la stratigraphie est une décision difficile à prendre, mais il faudra le faire, car l'aspect primitif du monument apparaîtrait ainsi beaucoup mieux. On a émis l'idée qu'il représenterait un navire dont les murets seraient les flancs, la tombe l'habitacle et le «menhir» un mât; mais il faut aller chercher trop loin, en Scandinavie et en Egypte, des éléments de comparaison pour qu'on puisse s'engager sans preuve dans cette direction.

Les vestiges plus anciens

Deux sondages poussés jusqu'aux couches les plus profondes nous ont livré un intéressant matériel. Il s'agit de tessons de céramique et de petits instruments en cristal de roche taillé. Ces derniers font tout de suite penser au néolithique de Saint-Léonard[4] et la poterie confirme cette impression dans les grandes lignes. En effet, les vases devaient avoir des formes arrondies et molles, aucun décor n'a été constaté, à l'exception de quelques mamelons. Mais, dans les détails, quelques différences apparaissent: les mamelons sont très petits et la surface extérieure de la pâte n'est pas de ce poli luisant qui caractérise la céramique néolithique. On ne peut encore décider s'il s'agit de particularités locales ou de variations dues à un décalage chronologique. Les fouilles plus étendues que nous projetons promettent un matériel plus abondant et des indications plus précises.

Six dalles portent des gravures et ont été emmenées du chantier. Deux des plus intéressantes sont presque entièrement conservées, la tête seule s'est vu casser par les constructeurs des cistes; tel est toujours le cas. Les bras et les mains, très stylisés, occupent leur position habituelle et la représentation du costume est très soignée; on remarque tout spécialement de somptueux colliers à triple rang dont nous ne connaissons aucun équivalent. Une troisième (fig. 10) présente un poignard tout à fait semblable à celui de la dalle 2, cependant, il n'a pas d'arête centrale et la fixation de la poignée à la lame est indiquée par un rivetage le long du côté court du triangle. Il est très probable que l'angle opposé à la pointe de cette arme est ce qui reste d'un second poignard; ce motif se rencontre souvent dans les dessins rupestres d'Italie du Nord.

Malgré tant de nouveautés, il n'y a rien qui puisse modifier les conclusions auxquelles nous étions amenés en 1966, rien non plus qui nous approche davantage de la solution des problèmes encore pendants, mais les perspectives sont excellentes pour la fouille avenir dans les couches profondes que nous savons désormais pouvoir atteindre sans trop de peine au Sud du chantier actuel.

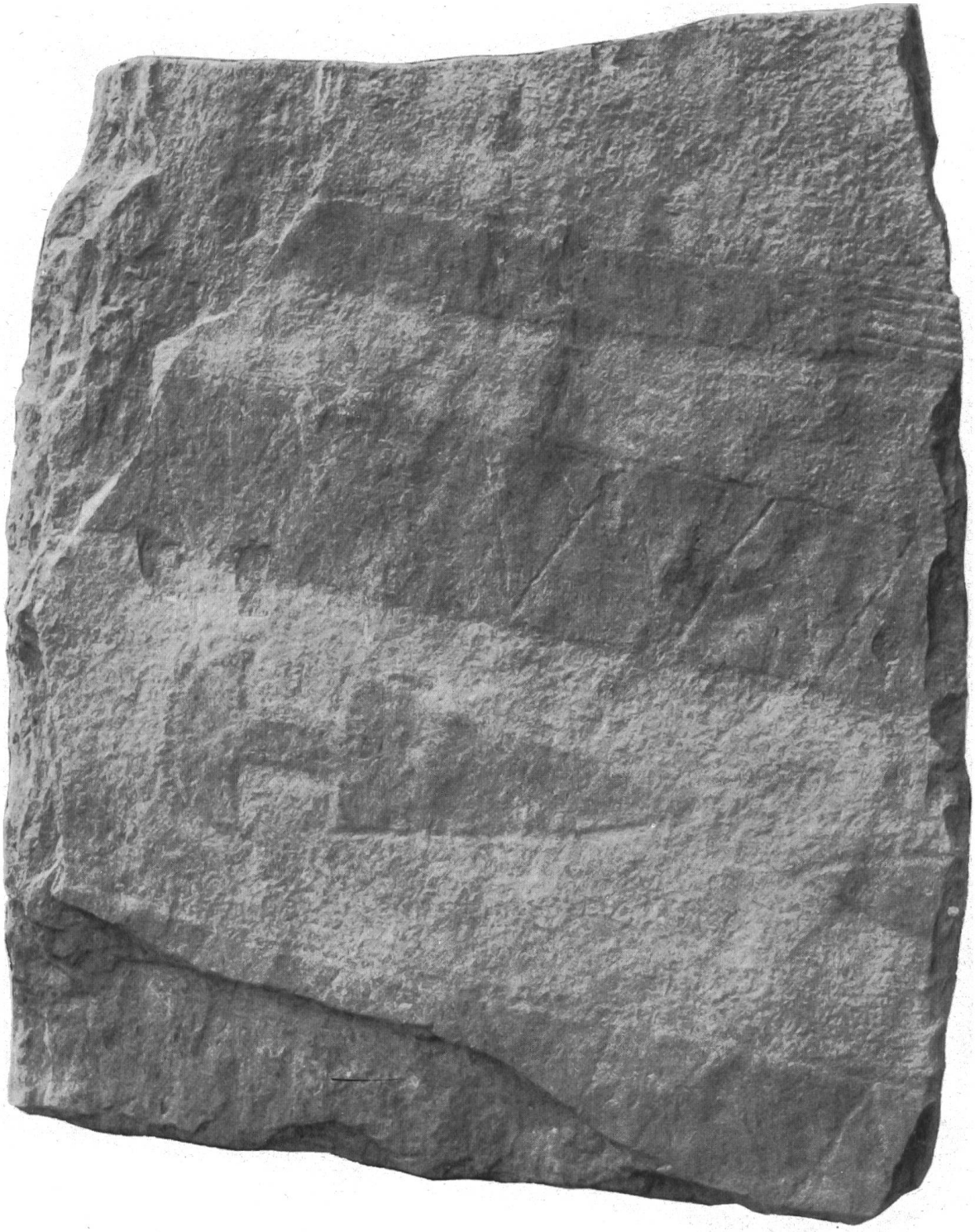

Fig. 10: Sion Petit-Chasseur. Dalle nord du ciste V, h 2 m.

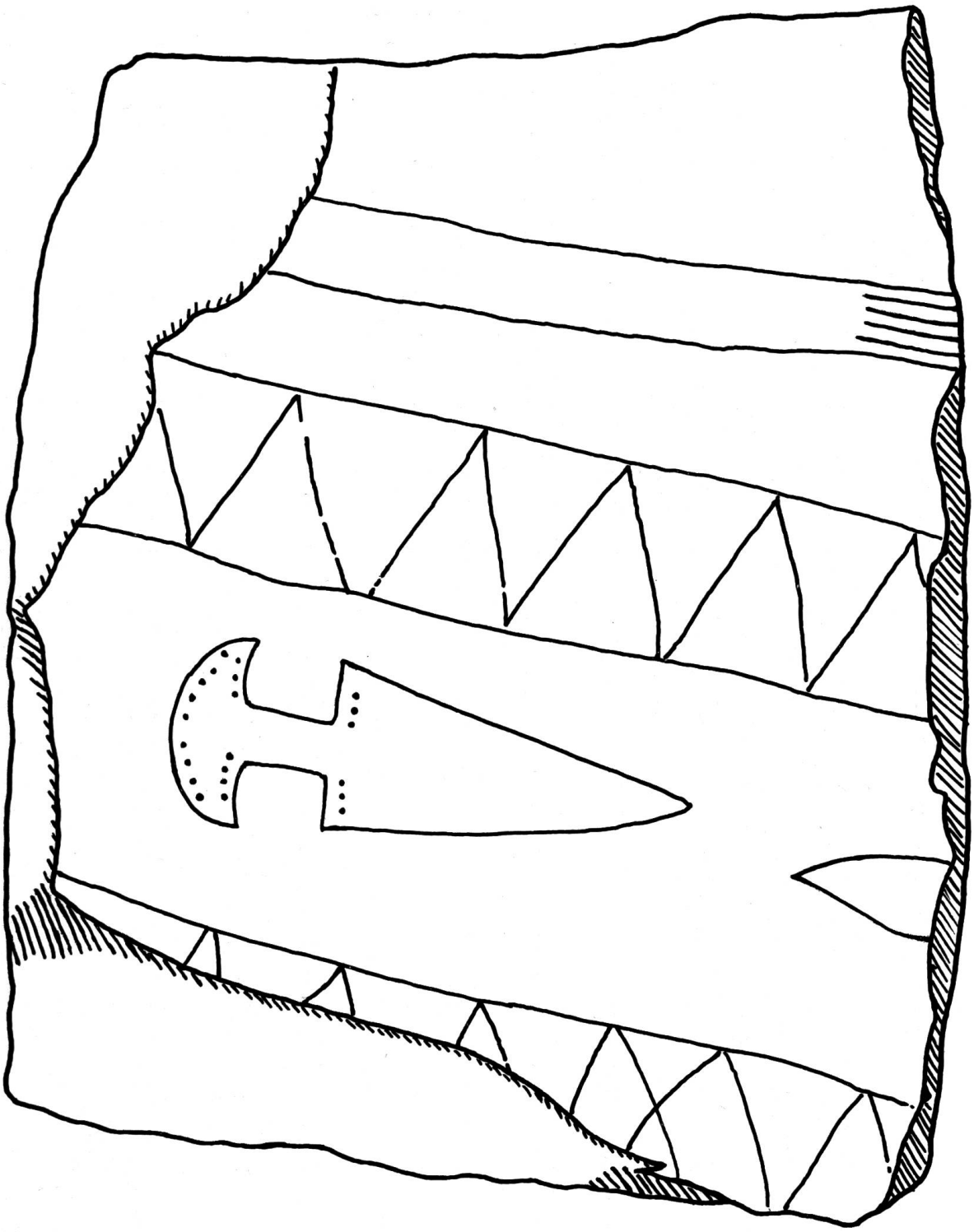

Fig. 11. Sion, Petit-Chasseur. Dessin de la dalle nord du ciste V (voir fig. 10). En haut un long bras avec main à droite. En bas poignard du type métallique.

Conclusion

Il est de plus en plus évident que les découvertes de Sion appartiennent à trois époques bien distinctes. Les deux plus récentes sont évidemment les mieux connues, puisqu'elles apparaissent plus vite et plus facilement en stratigraphie, mais toutes méritent au même degré une étude approfondie, tant sur le terrain que dans la littérature spécialisée; elle est en cours.

Le Fonds national de la Recherche scientifique et l'Etat du Valais ont toujours soutenu notre travail de leurs généreux subsides, que leurs autorités trouvent ici l'expression de notre gratitude. De nombreux archéologues de Suisse et de l'étranger nous ont fait visite, ils nous ont encouragés et aidés de leurs conseils; nos remerciements vont tous spécialement à messieurs les professeurs Sauter et Sangmeister, ainsi qu'à monsieur le Docteur R. Degen. Monsieur le professeur H.-J. Hundt, directeur du musée de Mayence, nous a non seulement soutenus, mais s'est encore chargé de la restauration de toute notre céramique et de la conservation des objets délicats, ce qui mérite une reconnaissance immense. Merci enfin à tous nos collaborateurs, étudiants ou plus jeunes, qui se sont dépensés sans compter sous le soleil ou sous la pluie. Ils étaient plus de quarante en 1967, je ne saurais donc les nommer.

O.-J. Bocksberger

Notes

[1] O. J. Bocksberger. Mise au point sur les découvertes préhistoriques du Petit-Chasseur à Sion (Valais). Ur-Schweiz XXX, 2/3, Octobre 1966. Les notes de cet article comportent une bibliographie complète à laquelle nous nous permettons de nous référer.

[2] R. Christlein. Beiträge zur Stufengliederung der frühbronzezeitlichen Flachgräberfelder in Süddeutschland. Bayerische Vorgeschichtsblätter, 29, 1964, p. 25–63.

[3] O. J. Bocksberger. L'âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne 1964.

[4] Cf. Bocksberger. Mise au point ..... Note 17.

Vitudurum – Odyssee einer römischen Inschrift

Wenn auch nicht mehr ganz aktuell, soll in der Ur-Schweiz doch ein Ereignis der schweizerischen Archäologie gewürdigt werden, das ohne Beispiel ist. Es geht weder um eine Entdeckung, noch um eine neue historische Erkenntnis, es geht ganz einfach um die Heimkehr eines hervorragenden Dokumentes unserer römischen Geschichte nach jahrhundertelangem Exil im Ausland.

In der St. Blasius-Kapelle des Münsters zu Konstanz, an nur schwer zugänglicher Stelle, war seit undenklichen Zeiten ein Quader aus Jurakalk von 166 cm Länge und 74,5 cm Höhe eingemauert, der eine zwar vielfach verletzte, aber doch recht gut erhaltene lateinische Inschrift trug. Im Jahre 1414 zum erstenmal erwähnt, von Theodor Mommsen richtig gelesen und 1854 in den MAGZ X, Nr. 239 publiziert, ist ihr Text sowohl von Felix Stähelin (SRZ³, S. 274), als auch von Howald und Meyer, Die römische Schweiz, 1940, Nr. 264 aufgenommen und historisch ausgewertet worden. Um es vorweg zu nehmen: Die Inschrift meldet, daß unter dem Kaiser Diocletian (284–305 n. Chr.) im Jahre 294 n. Chr. die Mauer von Vitudurum erbaut worden sei, wobei Murus